

Le Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine est le moyen le plus simple et le moins coûteux pour les artisans de se faire identifier par les architectes, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrages publics et privés sur ce marché.

Objectifs

- Acquisition des connaissances de base pour les artisans qui interviennent sur le patrimoine bâti afin de disposer des principales compétences inhérentes à la réglementation et aux normes qui régissent le bâti ancien (Bâtiments construits avant 1948)
- Savoir identifier les pathologies et les diagnostiquer pour la mise en œuvre d'un dossier d'intervention sur le patrimoine bâti
- Constitution d'un dossier de validation CIP à transmettre à la commission de la CAPEB pour l'obtention du Certificat d'Identité Professionnel / Patrimoine

Public Visé

Artisans, Entrepreneur et tout intervenant désirant une qualification CIP. En priorité les corps de métiers du Gros Oeuvre

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

- Français lu, écrit, parlé

Parcours pédagogique

Jour 1 :

- La notion de patrimoine : conservation et restauration
- Connaître les différents intervenants et acteurs du patrimoine, l'organisation administrative, la législation et la réglementation du patrimoine
- Organigramme des professionnels du patrimoine
- La politique du patrimoine ses services et associations, méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents intervenants du patrimoine
- Le code patrimoine
- La nouvelle loi du 07 juillet 2016 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine : modalités d'applications et incidences. Les fournisseurs spécifiques du patrimoine
- Maîtrise du vocabulaire couramment utilisé par les acteurs du patrimoine, Identifications et classification des différents types d'ouvrages
- Problématique spécifique d'intervention aux ouvrages religieux, le mobilier et l'immobilier
- Contrôle et évaluation des acquis

Jour 2 :

- Description technologique des ouvrages et systèmes constructifs anciens et leur environnement
- Description technologique des différents types de matériaux anciens de construction
- Adéquations et inadéquations entre matériaux anciens et modernes
- Expertise archéologique générale des différentes campagnes de construction d'un ouvrage en vue de sa restauration et (ou) d'une remise d'offre technique et financière
- Méthodologie de diagnostic d'un ouvrage
- Détermination des paramètres liés à l'installation de chantier
- Etude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifiques à un ouvrage du patrimoine, mode de métré, estimatif
- Etude des fascicules techniques du ministère de la Culture
- Hiérarchisation des interventions avec la prise en compte des aléas climatiques
- Contrôle et évaluation des acquis

Jour 3 :

- Présentation des services de l'Architecture et du Patrimoine
- Exercices pratiques sur site : diagnostic et propositions d'interventions sur un Bâtiment existant
- Chaque stagiaire réalise un pré dossier d'évaluation
- Visites sur sites
- Contrôle et évaluation des acquis
- Constitution du dossier de qualification CIP : références de chantier, fiches de présentation, nature et type d'intervention, les partenaires, démarches de l'entreprise, remise des dossiers à la CAPEB

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754



- Remise d'une documentation technique à chaque stagiaire
- Contrôle et évaluation des acquis

Objectifs pédagogiques

Acquisition des connaissances de base pour les artisans qui interviennent sur le patrimoine bâti afin de disposer des principales compétences inhérentes à la réglementation et aux normes qui régissent le bâti ancien (Bâtiments construits avant 1948)

Savoir identifier les pathologies et les diagnostiquer pour la mise en œuvre d'un dossier d'intervention sur le patrimoine bâti

Constitution d'un dossier de validation CIP à transmettre à la commission de la CAPEB pour l'obtention du Certificat d'Identité Professionnel / Patrimoine

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques en salle, présentation d'outils de diagnostic du bâti ancien.
- Selon départements, possibilité d'exercice pratique / étude de cas : étude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifiques à un ouvrage du patrimoine ,diagnostics et préconisations pour la réalisation de travaux de reprises, d'aménagement ou d'amélioration (technique et énergétique) d'un bâti ancien avec rappel des règles d'urbanisme.
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Visite d'un site bâti ancien remarquablement restauré (ou en cours de restauration) ou présentant une spécificité de nature à consolider l'expertise en diagnostic des participants (si possible)

Qualification Intervenant(e)(s)

intervenant ayant 30 années d'expérience pratique dans le domaine concerné

Méthodes d'évaluation

Contrôle et évaluation des acquis

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

De 7 à 12 Personnes